



Calendrier-prévisionnel de la formation

Le calendrier prévisionnel de la formation est à télécharger sur le site de la ligue.

► Contacts :

Responsable formation de ligue :

France SOUCHON - rfi@tirpaysdelaloire.fr



S'INFORMER, S'INSCRIRE



Le dossier d'inscription et le règlement sont à télécharger sur le site de la ligue.

accueil.ligue@tirpaysdelaloire.fr

Ligue de Tir des Pays de la Loire - Maison des Sports
44, rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4



Centre National de Tir Sportif - Châteauroux-Déols © SARL L'HEUDE & L'HEUDE ARCHITECTES.

10/2017 - Conception : AtelierA16.com - Photos : © FFTir

BFI

Brevet fédéral initiateur



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR / LIGUE RÉGIONALE DE TIR

Le BFI est responsable de l'activité bénévole d'initiation et de formation des tireurs.

Cette activité s'exerce dans le cadre de l'association ou accessoirement dans des lieux publics lors d'actions promotionnelles.

► Le titulaire du BFI a pour missions :

- de réaliser de manière autonome des cycles d'initiation dans les disciplines gérées par la FFTir. Il garantit à ses stagiaires des conditions optimales de sécurité lors de leur pratique, dans le souci de leur intégrité physique,
- de répondre à la demande des tireurs débutants, désireux de progresser dans leur pratique ou de s'initier aux disciplines de compétition, en termes d'information sur les disciplines gérées par la FFTir, d'information sur les armes et munitions préconisées, d'apprentissage du Tir sportif au travers de la progression technique « Cibles Couleurs » (niveaux orange et vert) et d'apprentissage des disciplines de compétition,
- de communiquer sur son activité et participer au projet de l'association dans laquelle il encadre, en respectant la réglementation de l'activité Tir sportif en vigueur.



Le BFI



► Contenu de la formation

- La durée globale de la formation en alternance est de 80 h se décomposant en :
 - 6 h de positionnement (centre de formation départemental ou ligue),
 - 34 h de formation initiale théorique et pratique (centre de formation ligue),
 - 40 h de formation en alternance en club.
- La formation prépare aux quatre unités de compétences (UC) suivantes dans les disciplines Carabine, Pistolet ou Plateau :
 - UC1** - Compétence à organiser la sécurité de la pratique
 - UC2** - Compétence à organiser une initiation adaptée et de qualité
 - UC3** - Compétence à transmettre les bases techniques (niveau initiation)
 - UC4** - Compétence à s'intégrer en tant qu'initiateur au sein du club

► Conditions d'accès par la filière de formation de la FFTir

Prérequis :

- être licencié à la FFTir,
- avoir au moins 18 ans au début de la formation,
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif de moins de trois mois (la présentation de la licence validée par un médecin suffit),
- être détenteur du BFA depuis une saison sportive complète,
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue régionale d'appartenance), renvoyé dans les délais à l'attention du RFL,
- présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'initiateur,
- avoir l'avis motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

Nota : l'avis motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement.

► Positionnement des candidats

La journée de positionnement des stagiaires est obligatoire dans la conception de cette formation. Située en amont du stage, elle permet de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation. À l'issue de cette journée, qui servira également à évaluer le niveau des candidats et à améliorer leurs savoir-faire (pratique personnelle Carabine et Pistolet 10 m ou Plateau), la documentation technique et pédagogique sera distribuée par les formateurs.

► Coût de la formation (frais pédagogiques)

Les frais d'inscription et de formation sont de